



Le 31 mars 2020

**LETTRÉ PAR COURRIEL
CHÈQUE PAR XPRESSPOST # LP 419 494 737 CA**

Me Steve Cadrin
Dufresne Hébert Comeau Avocats
2955, rue Jules-Brillant
Bureau 301
Laval (Québec) H7P 6B2

Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET : Demande du Transporteur de modification des tarifs et conditions des services de transport pour l'année 2019 – Phase 2
Votre dossier : R-4058-2018
Notre dossier : R055967 YF

Cher confrère,

Nous vous transmettons, sous pli, un chèque au montant de 4 887,35 \$ (Volet - Taux de pertes), taxes incluses, en paiement des frais de participation de votre cliente l'Association des hôteliers du Québec et Association des restaurateurs du Québec dans le dossier mentionné en titre, le tout conformément à la décision D-2020-028 rendue par la Régie de l'énergie le 6 mars 2020.

Veuillez agréer, cher confrère, nos salutations distinguées.

(s) Yves Fréchette

Yves Fréchette
/jg

p.j.

c.c. Régie de l'énergie (par SDÉ seulement)



Le 31 mars 2020

**LETTRÉ PAR COURRIEL
CHÈQUE PAR XPRESSPOST # LP 419 494 723 CA**

M. Jocelyn B. Allard, président
AQCIE
1010 Sherbrooke Ouest, suite 1600
Montréal (Québec) H3A 2R7

Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET : Demande du Transporteur de modification des tarifs et conditions des services de transport pour l'année 2019 – Phase 2
Votre dossier : R-4058-2018
Notre dossier : R055967 YF

Cher monsieur,

Nous vous transmettons, sous pli, deux (2) chèques l'un au montant de 6 155,73 \$ (Volet - Taux de pertes) et l'autre au montant de 20 019,34 \$ (Volet – Études PMF) taxes incluses, en paiement des frais de participation de votre cliente l'Association québécoise des consommateurs industriels d'électricité et Conseil de l'industrie forestière du Québec dans le dossier mentionné en titre, le tout conformément à la décision D-2020-028 rendue par la Régie de l'énergie le 6 mars 2020.

Veuillez agréer, cher monsieur, nos salutations distinguées.

(s) *Yves Fréchette*

Yves Fréchette
/jg

p.j.

c.c. Régie de l'énergie (par SDÉ seulement)
Me Pierre Pelletier



Le 31 mars 2020

**LETTRÉ PAR COURRIEL
CHÈQUE PAR XPRESSPOST # LP 419 494 697 CA**

Mes Paule Hamelin et Nicolas Dubé
Gowling WLG (Canada) s.e.n.c.r.l., s.r.l.
1 Place Ville-Marie, 37e Étage
Montréal (Québec) H3B 3P4

Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET : Demande du Transporteur de modification des tarifs et conditions des services de transport pour l'année 2019 – Phase 2
Votre dossier : R-4058-2018
Notre dossier : R055967 YF

Chère consoeur, Cher confrère,

Nous vous transmettons, sous pli, un chèque au montant de 10 300 \$ (Volet – Études PMF), taxes incluses, en paiement des frais de participation de votre cliente Brookfield Renewable Trading and Marketing LP (anciennement Énergie Brookfield Marketing SEC) dans le dossier mentionné en titre, le tout conformément à la décision D-2020-028 rendue par la Régie de l'énergie le 6 mars 2020.

Veuillez agréer, chère consoeur, chef confrère, nos salutations distinguées.

(s) *Yves Fréchette*

Yves Fréchette
/jg

p.j.

c.c. Régie de l'énergie (par SDÉ seulement)



Le 31 mars 2020

**LETTRÉ PAR COURRIEL
CHÈQUE PAR XPRESSPOST # LP 419 494 710 CA**

Me André Turmel
Fasken Martineau DuMoulin s.e.n.c.r.l., s.r.l.
800, rue du Square Victoria
Bureau 3700
C.P. 242 Succ. Tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1E9

Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET : Demande du Transporteur de modification des tarifs et conditions des services de transport pour l'année 2019 – Phase 2
Votre dossier : R-4058-2018
Notre dossier : R055967 YF

Cher confrère,

Nous vous transmettons, sous pli, un chèque au montant de 3 290,85 \$ (Volet – Études PMF), taxes incluses, en paiement des frais de participation de votre cliente la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante dans le dossier mentionné en titre, le tout conformément à la décision D-2020-028 rendue par la Régie de l'énergie le 6 mars 2020.

Veuillez agréer, cher confrère, nos salutations distinguées.

(s) Yves Fréchette

Yves Fréchette
/jg

p.j.

c.c. Régie de l'énergie (par SDÉ seulement)



Le 31 mars 2020

**LETTRE PAR COURRIEL
CHÈQUE PAR XPRESSPOST # LP 419 494 706 CA**

Me Éric McDevitt David
Municonseil Avocats
800, rue du Square-Victoria
Bureau 720
Montréal (Québec) H4Z 1A1

Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET : Demande du Transporteur de modification des tarifs et conditions des services de transport pour l'année 2019 – Phase 2
Votre dossier : R-4058-2018
Notre dossier : R055967 YF

Cher confrère,

Nous vous transmettons, sous pli, un chèque au montant de 1 875,08 \$ (Volet – Études PMF), taxes incluses, en paiement des frais de participation de votre cliente Option Consommateurs dans le dossier mentionné en titre, le tout conformément à la décision D-2020-028 rendue par la Régie de l'énergie le 6 mars 2020.

Veillez agréer, cher confrère, nos salutations distinguées.

(s) Yves Fréchette

Yves Fréchette
/jg

p.j.

c.c. Régie de l'énergie (par SDÉ seulement)